

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 62 (1917)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

Le colonel-divisionnaire Treytorrens de Loys.

Le colonel-divisionnaire de Loys n'est pas mort au champ d'honneur, mais en plein exercice de son commandement autant que cela est possible dans une Suisse en paix. Sa division, représentée par les officiers de son état-major, un demi-escadron de dragons et un bataillon d'infanterie ainsi que ses chefs et ses camarades, lui ont rendu les derniers devoirs, à Genève et à Ecublens, lieu de l'inhumation, le 7 septembre.

Avant de recevoir en 1910 le commandement de la 1^{re} brigade d'infanterie, il avait fait toute sa carrière d'officier de troupes dans la cavalerie, mais il avait partagé sa carrière d'instructeur entre son arme d'origine et les écoles centrales. Il avait débuté, comme professeur à ces dernières, en 1895, sous la direction du colonel de la Rive, et avait été chargé du cours de géographie militaire et de connaissance du terrain. Ses élèves étaient des capitaines, et lui-même était un tout jeune major. Il avait apporté à son enseignement son impertubable assurance, mais le fond n'avait pas paru, lors de ce premier début, à la hauteur du ton.

Les expériences suivantes marquèrent des progrès rapides dans son enseignement. Il avait la volonté, et avait le goût des études générales, le désir de se former soi-même et l'amour de son métier. Ses élèves de la première heure, lorsqu'ils devinrent ceux de la deuxième le découvrirent transformé ; bientôt ses leçons de tactique de la cavalerie furent citées parmi celles dont on appréciait la valeur.

Ce fait le peint assez exactement. On éprouvait parfois quelque peine à discerner chez lui l'esprit vrai sous les apparences quelque peu artificielles dont il le voilait, puis à l'observer mieux, on constatait que l'être intime gagnait à être connu plus que la première impression et des dehors dédaigneux ou indifférents de l'opinion publique le laissaient supposer.

On ne s'expliquerait d'ailleurs pas autrement l'autorité qu'il acquit sur ses troupes. Dans la cavalerie, les jeunes officiers de l'arme affectaient volontiers l'allure de leur chef, portant la moustache lorsqu'il la porta, puis du jour au lendemain se rasant lorsqu'il la rasa. Ce qui valait mieux, ils cherchèrent à appliquer ses

enseignements d'officier et d'instructeur de cavalerie. Lorsqu'il passa à l'infanterie, il ne tarda pas non plus à prendre sur le soldat l'ascendant du chef, et devenu divisionnaire son unité fut parmi les mieux en main, instruite avec le souci du détail disciplinaire, et stimulée à la confiance en la direction supérieure donc à l'obéissance.

Il fit ses premières armes dans les escadrons de dragons du canton de Vaud, son canton d'origine et de naissance. Il était né à Dorigny, près d'Ecublens en 1857. En 1889, capitaine, il commandait le 2^e escadron ; major en 1895, il fut mis à la tête du 2^e régiment de cavalerie et lieutenant-colonel en 1900, puis colonel en 1904 à la tête de la 1^{re} brigade. Ayant passé à l'infanterie en 1910, il atteignit son dernier grade de colonel-divisionnaire en 1913 pour remplacer le colonel-divisionnaire A. Galiffe, au commandement de la 2^e division.

Comme instructeur, il débuta en 1887, chargé de l'équitation à la régie fédérale de Thoun. Il était un brillant cavalier, et avait développé ses dons naturels pendant trois ans à Saumur. De 1900 à 1910, il fonctionna dans son arme comme instructeur de première classe. Il renonça à cette date-là à la carrière d'officier permanent, mais pour la retrouver, en vertu de la nouvelle loi militaire, en 1913, en sa qualité de commandant de division.

A trois reprises, il fut chargé de mission à l'étranger, représentant l'armée suisse en 1908 aux manœuvres allemandes et en 1909 aux manœuvres britanniques. En 1913, il suivit pendant quelque temps la guerre balkanique, accrédité auprès de l'armée bulgare.

L'action qu'exerçait le colonel de Loys par la parole, une fois qu'il eut aiguisé sa pensée par l'étude, devint réelle. Il n'était point un puriste, mais il avait l'expression nette et le ton décidé. Certains de ses « rapports » de division, tenus pour propager dans son corps d'officiers l'unité d'esprit et la coordination des méthodes, l'ont montré maître de sa volonté.

On peut se rendre compte de sa manière, pour autant que l'écriture supplée à la parole, en lisant ses articles de la *Revue militaire suisse*. Il n'écrivait pas beaucoup, mais il écrivait bien. Son premier article fut provoqué par la discussion d'un thème tactique auquel la *Revue* avait convié les officiers des différentes armes. Il commandait depuis une année son régiment de dragons et saisit cette occasion de rédiger, sur la base d'un cas concret, à l'adresse non seulement des officiers de l'arme mais de tout commandant quelconque d'un détachement mixte, une instruction résumée de

l'emploi de la cavalerie divisionnaire. Cela tient en 14 pages de la plus lucide clarté¹.

Deux ans plus tard, il revint sur cette question du commandement de la cavalerie à l'occasion des manœuvres de cavalerie qui avaient eu lieu sur le plateau d'Echallens au mois de septembre 1903. Cette étude parut en brochure-supplément². Puis, troisième étude du même genre, à l'occasion des manœuvres du 1^{er} corps d'armée sur la Broye, en septembre 1903³. Il éprouva un plaisir tout particulier à constater que l'on sortait « de l'ornière fatale du formalisme » pour adapter l'exploration à la situation tactique et au terrain.

Une dernière étude fut provoquée par les débats auxquels donnait lieu le travail de préparation de la nouvelle organisation de l'armée. Il sort ici des questions d'instruction pour examiner plus spécialement de quelle cavalerie la situation stratégique de la Suisse conseille de doter notre armée⁴.

Les expériences de la guerre actuelle auront sans doute modifié sur divers points les opinions de l'auteur. Mais tout n'est pas vieilli, tant s'en faut, dans les articles qu'il écrivit à l'heure où chargé d'un commandement supérieur, il estimait devoir établir le contact entre son arme et les autres, et instruire tous les officiers de l'armée qu'il était susceptible d'atteindre, de ce qu'il estimait que tous devaient savoir dans l'intérêt commun. Il reste le souci des méthodes, il reste la logique du raisonnement, il reste les principes supérieurs nettement affirmés, et qui sont vrais aujourd'hui comme ils le furent toujours. Le fait même d'attirer sur eux l'attention et de saisir au bond les bonnes occasions et les bons moyens de le faire, était une affirmation de méthode. Profondément attaché à la carrière militaire qu'il avait choisie par goût et par tempérament, il ne perdait jamais de vue ce qui y appartenait, et, instructeur convaincu, officier désireux de l'amélioration de son armée, il apportait, chaque fois qu'il l'estimait utile, sa pierre à l'édifice.

Aussi quelque critique qu'il ait soulevée dans l'époque troublée où nous vivons, et quelque erreur humaine il ait pu commettre, on dira de lui qu'il fut un bon ouvrier de l'armée.

F. F.

¹ *Quelques réflexions sur l'emploi de la cavalerie divisionnaire*. R. M. S., 1901, p. 178 et suiv.

² *La 1^{re} brigade aux manœuvres de cavalerie*. Brochure de 42 pages (avec une carte). R. M. S., vol. 1903.

³ *Cavalerie de corps et exploration*, R. M. S., vol. 1904, p. 167 et suiv.

⁴ *La cavalerie et la nouvelle organisation militaire*, R. M. S., vol. 1906, page 1 et suiv.

* * *

La *Chronique suisse* était composée, lorsque nous sont arrivées les lignes suivantes d'un officier qui s'est trouvé longuement sous les ordres du défunt. Nous les publions, malgré quelques répétitions, parce qu'elles sont comme une preuve de ce qui a été dit ci-dessus de l'ascendant du chef sur ses sous-ordres et qu'elles ajoutent des indications intéressantes sur la méthode d'instruction.

* * *

La II^e division a perdu un chef dont elle était fière. L'armée entière s'associe à son deuil. Le colonel-divisionnaire de Loys a été un chef dans toute l'étendue du terme. Les soldats le sentaient et regardaient à lui avec cette confiance joyeuse qui inspire le dévouement. Sans aucun effort de popularité, il suscitait des enthousiasmes réconfortants. Quand il passait à cheval le long des rangs toutes les têtes se dressaient pour suivre du regard cette silhouette vigoureuse et élégante, ces traits un peu hautains de médaille antique. Obscurément, le fusilier courbé sous le sac, subissait son prestige. Ils l'auraient suivi au feu avec confiance.

La carrière du colonel de Loys est belle, parce qu'elle a été constamment orientée vers un but précis auquel il tendait de toutes ses forces, de toute son intelligence, avec une foi robuste et cette confiance que donne le sentiment du devoir. Ce but, c'était la préparation à la guerre des troupes placées sous ses ordres. De chef d'escadron à commandant de division, il a tout subordonné à cette idée : la guerre possible, probable même. Il s'est efforcé, sans jamais dévier du chemin qu'il s'était tracé, avec sa volonté de fer, de former des soldats et des unités capables d'affronter l'épreuve suprême.

Cette préoccupation unique, donnait à ses méthodes d'instruction ce caractère de simplicité pratique, dépouillé de tout artifice, qui convient seul à la guerre. Il ne craignait pas de parler à ses subordonnés du réveil terrible qui attend les nations trop confiantes dans la paix. C'était son devoir professionnel. Pourtant, il était loin de souhaiter la guerre, il avait une vision trop nette des conséquences qu'elle aurait pour la Suisse. En chef conscient de ses responsabilités, il désirait simplement que notre armée puisse affronter l'épreuve dans les meilleures conditions possibles. Certes, il eût souhaité mourir les armes à la main, à la tête de ses troupes, parce qu'il était profondément, entièrement soldat, parce qu'il aimait son métier avec passion, mais il aimait son pays mieux encore, d'un

amour éclairé et conscient. Il l'a servi en temps de paix comme il l'aurait servi en temps de guerre : avec joie.

Le colonel de Loys a fait, dans le cadre modeste de notre armée, une brillante carrière et ses qualités professionnelles ont fait l'admiration de tous ceux qui ont servi sous ses ordres. Il avait une très grande puissance de travail soutenue par un entraînement physique constant, un don d'assimilation étonnant qui lui permettait de se mettre au courant, sans effort, des questions les plus complexes et les plus variées.

Sa mémoire le servait admirablement. Ses critiques de manœuvres et ses exposés passaient pour des modèles du genre. Sans notes aucunes, dans un langage clair et incisif, s'élevant parfois jusqu'à l'éloquence, il reprenait la suite des opérations, classées dans sa tête. Ses considérations étaient d'une rigoureuse logique, d'un intérêt soutenu et toujours instructives.

A la frontière, il inspectait presque chaque jour une unité ; il était ainsi en contact permanent avec ses troupes, connaissant à fond les lacunes et les progrès de l'instruction. Rien n'échappait à son coup d'œil exercé. Si pour lui les moindres détails avaient de l'importance, il donnait aux questions d'ordre plus élevé la place qui leur revient. Souvent, à la fin d'une inspection, il groupait une compagnie, un escadron ou une batterie autour de lui et prenait lui-même l'instruction, comme un simple capitaine. Avec un sens pédagogique très sûr, il questionnait les hommes et faisait exécuter pratiquement par un groupe une tâche de patrouille, ou du service d'avant-postes, ou un épisode du combat. Ils instruisait en amusant, tour à tour, gai ou grave, c'était d'un intérêt passionnant. Les soldats buvaient ses paroles, leurs visages prenaient une expression réfléchie et concentrée, les réponses se suivaient coup sur coup, une communion d'idées et de sentiments s'établissaient entre eux et leur chef supérieur. Il savait parler à la troupe, il avait des mots qui s'enfoncent tout droit dans le cœur. Parfois une acclamation spontanée s'élevait des rangs. S'il avait voulu profiter davantage de ce don d'éloquence, il eût pu acquérir une popularité facile. Il se contentait de celle, plus durable, qui se fonde sur la confiance et l'exemple du devoir accompli.

La guerre moderne exige une préparation intense et des moyens et des méthodes en progrès. Le colonel de Loys avait horreur de la routine. Il comprenait le grand avantage que peut retirer la troupe d'exercices de détachements combinés en terrain varié. Il avait fait du plateau des Franches-Montagnes un camp d'instruc-

tion où, à tour de rôle, les régiments d'infanterie de la division portés à effectif de guerre, renforcés d'un escadron et d'un groupe d'artillerie, venaient passer quelques semaines. Sous la direction du commandant de brigade et en présence du divisionnaire, les troupes étudiaient à fond les différentes phases du combat et la liaison des armes dans une série d'exercices pratiques. C'était un vrai cours tactique pour les officiers.

Le colonel de Loys, comme tous les vrais soldats, n'était heureux qu'au milieu de ses troupes ; il s'y sentait à l'aise : sa division était sa raison d'être, son sujet permanent de préoccupations. Il aimait voir passer ses régiments les soirs de manœuvres, scruter les figures bronzées, et les regards clairs, mesurer le pas élastique des fantasins, le trot des escadrons, les traits tendus des chevaux de batterie. Il s'enthousiasmait au spectacle d'une hardie prise de position par des mitrailleurs, ou d'un défilé en masse, sans intervalles ni distances, au son d'une de ces vieilles marches des régiments suisses de France qu'il avait fait rechercher et introduire dans sa division. Il avait une joie intense à parcourir les bivouacs, à écouter les chants et les rires qui montent autour des feux. Il avait le culte de la nature.

Homme de sport, il admirait en connaisseur l'adresse, la force physique et l'endurance et savait juger de la valeur d'un effort.

Mais certains côtés de son caractère, les qualités de l'homme intérieur ont échappé au grand public. Ceux qui ont eu le privilège de vivre dans son entourage immédiat savent combien il était différent du portrait qu'en traçaient ceux qui le connaissaient peu ou mal.

L'étendue de ses connaissances en faisait un causeur charmant. Aucun sujet ne lui était étranger. Il s'intéressait aussi bien à l'agriculture qu'aux beaux-arts ou aux questions techniques. La musique était un de ses plus grands plaisirs. Grâce à son initiative les musiques de la II^e division se sont transformées sous l'habile direction de M. Lauber.

Il avait entrepris la création d'un mess des officiers à la caserne de Colombier, dans le vieux Château. Dans ce décor historique, il avait rassemblé une foule de beaux meubles, de tapisseries antiques dont l'arrangement était pour lui l'occasion de montrer ses goûts artistiques et son amour des belles choses. Le peintre l'Eplattenier, de la Chaux-de-Fonds, couvrait les murs de la salle des Chevaliers de fresques grandioses. Maintenant ces salles paraîtront bien vides sans celui qui les animait de son esprit, de sa verve intarissable,

les soirs d'hiver, dans la fumée des pipes, autour de la grande cheminée. Il était chez lui, dans ce château, et l'on s'étonnait presque de ne pas voir, accroché au mur, le portrait de son ancêtre le général de Villars-Chandieu, commandant du régiment de Berne, au service de Louis XIV, en perruque et cuirasse, ou celui de ce maréchal de Loys, capitaine aux gardes suisses de France, lors du 10 août 1792. On aurait retrouvé dans ces figures du passé le même regard d'énergie, la même lèvre inférieure volontaire et spirituelle.

Homme d'autrefois, il l'était certes, par ses traditions de famille, par certains côtés de son esprit, mais nul plus que lui ne croyait au progrès dans tous les domaines. Dans l'armée, il a été le promoteur de bien des innovations : le casque d'acier est en quelque sorte son œuvre, il a mis toute sa ténacité à le faire adopter.

Mais son trait dominant reste sa sollicitude pour le soldat : l'autre jour encore, quand il apprit l'accident de chemin de fer de Roches son premier geste fut de demander s'il y avait des soldats de sa division dans le train.

Ses hommes l'avaient compris et c'était pour lui une grande satisfaction. L'un d'eux écrivait hier dans le *Bund* : « Notre divisionnaire était pour ses soldats un chef sévère, mais juste, toujours préoccupé de leur bien-être. Il avait le don d'empoigner son monde. Les soldats étaient fiers de lui et l'auraient suivi dans la bataille avec confiance. »

De tels témoignages, et il en recevait beaucoup, sont le plus beau titre de gloire d'un chef qui n'a pas eu l'honneur de se battre. Les troupes de huit cantons, romands et allemands, marchaient d'un même cœur sous les drapeaux de la 2^e division.

Le colonel-divisionnaire de Loys a été accompagné à sa dernière demeure par un bataillon de ce beau régiment de Soleure qu'il aimait entre tous.

Puisse notre armée trouver beaucoup de caractères et de dévouements pareils.

V.

CHRONIQUE BELGE

(De notre correspondant particulier.)

Précaution oratoire. — Crise ministérielle et ministres. — Un comité de guerre. — Pour la création d'une marine de guerre. — En l'air, en Russie et en Afrique.

En ces temps de guerre le métier de chroniqueur militaire est particulièrement décevant.

Les événements vont vite ; les chroniques vont lentement.

Les premiers se pressent, se précipitent, se heurtent, se bousculent. Les secondes sont garées, retardées, dérangées, souvent bousculées, parfois amputées.

De toutes façons, et quelque bon voyage — relativement — qu'elles fassent, elles ne peuvent relater que des faits « d'un certain âge », commenter que des situations datant de quelque temps déjà. Le chroniqueur doit envisager sans étonnement le cas où telle chose, exacte le jour où son « papier » s'envole vers la *Revue*, ne l'est plus le jour où sa prose arrive à la rédaction.

Et plus le point de départ de ces pages est proche de la ligne de feu, plus s'accroissent en nombre et en importance les obstacles opposés à leur acheminement vers l'imprimerie. Au lecteur donc de faire éventuellement la part des choses en connaissance de cause.

Qu'il n'aille pas voir surtout, en ce préambule, une plainte ou une récrimination. Nullement. C'est une simple constatation de fait. Et il faut reconnaître sans hésitation que les précautions prises sont parfaitement justifiées par les circonstances.

Ceci dit, revenons à nos moutons.

* * *

Je veux dire à nos ministres. Car, depuis quelques semaines, l'état de crise qui s'est manifesté deci delà en Europe, couvrait également en Belgique. Laissons de côté les autres départements — dont certains ont d'ailleurs une importance singulièrement diminuée par suite des conditions de notre existence nationale — ne nous occupons que du ministère de la Guerre.

Le baron de Broqueville abandonne brusquement ce portefeuille pour celui des Affaires étrangères. Pourquoi ? Selon l'habitude, tout le monde connaît la raison, la vraie, la seule, l'unique du changement. Selon l'habitude aussi, cette raison varie d'individu à individu. Désaccord du chef du gouvernement avec les idées du roi ? Seulement en ce qui concerne le ministère de la Guerre, alors. Car le ministre prend le portefeuille des Affaires étrangères et l'on ne conçoit pas très bien un chef de la politique extérieure dont l'accord ne serait pas complet avec le souverain. Défaut d'intelligence suffisante avec le Grand-Quartier-Général ? Ou bien encore préférence du baron de Broqueville pour le département de l'Extérieur au moment où celui-ci prend une importance croissante par suite des circonstances au moment où commencent à se préciser les préoccupations relatives aux situations respectives des nations lors de la signature de la paix ? Peut-être des raisons appartenant à ces divers ordres d'idées ont-elles présidé au changement survenu. Il n'est

pas mauvais de se souvenir que le départ de M. Bayens, dont la politique extérieure n'était pas unanimement approuvée, a précédé le remaniement ministériel actuel. Quoi qu'il en soit, il est juste de rappeler combien fut heureuse l'influence exercée par M. de Broqueville sur les destinées de l'armée belge. Nul ne peut oublier ce que lui doit la Belgique.

En 1912, lorsque ce ministre accepta de prendre la direction du département de la Guerre, la situation de son pays au point de vue militaire était réellement déplorable. Il nous souvient d'avoir trouvé dans cette *Revue* même un tableau de cette situation désolante. L'armée se débattant vainement contre un marasme paralysant, des effectifs ridiculement insuffisants, un matériel inférieur, une organisation ou plutôt une désorganisation désespérante ; dans la nation elle-même — en général — une indifférence sans cesse accrue, encouragée par les politiciens de l'intérieur, peut-être par certains agents de l'extérieur. Il fallut à M. de Broqueville pour sortir de cet état de choses, une volonté, une ténacité peu communes. Il fallut qu'il luttât d'abord contre nombre de ses amis politiques, hostiles à toute idée d'accroissement de force militaire. Il dut vaincre la résistance d'un parti antimilitariste puissant et énergique. Il dut, surtout, secouer l'apathie d'un peuple engourdi dans le sybaritisme, endormi par les déclamations des rhéteurs, par les promesses des puissances étrangères, d'un peuple trop assuré que le monde entier protégeait jalousement son indépendance et l'intégrité de son territoire. La lutte fut ardente. Le nouveau ministre y déploya une énergie, une force que ne faisait guère prévoir son caractère de dilettante. Contre le peuple, contre ses adversaires, contre ses amis, sûr de sa conscience, il combattit ; il vainquit. Renversant les obstacles accumulés, il parvint à faire voter la loi rédemptrice.

C'est grâce à cet effort que fut rendue possible la résistance de la Belgique en 1914.

L'armée fut complètement réorganisée, les effectifs s'accrurent progressivement, le matériel se modernisa et la Belgique, quoique ne possédant pas l'outil de défense, puissant et adapté qu'elle aurait pu, qu'elle aurait dû avoir, put ranger tout au moins des troupes considérablement renforcées, sérieusement encadrées, assez bien armées, et capables — elles l'ont magistralement démontré — de jouer un beau rôle dans la bataille, même contre l'ennemi formidable qui voulait les écraser en deux jours. Que fut-il advenu si l'Allemagne eût envahi le sol belge deux ans plus tôt ?

Mais là ne se borna pas l'action de M. de Broqueville. Au cours

de la guerre aussi sa tâche fut énorme. A l'armée rejetée presque complètement hors de son pays, il fallut donner tout ce qui entretient sa vie, créer des bases de ravitaillement, de production de matériel, des fabriques d'armes et de munitions, des établissements de tous genres, industriels, commerciaux autant que purement militaires. Et tout cela devait se réaliser de toutes pièces, se créer, tandis que la troupe tenait tête à l'ennemi. Là aussi, le succès fut complet. Le résultat actuel, l'armée belge d'aujourd'hui en témoigne à suffisance. Le labeur accompli fut formidable et magnifique.

N'est-il pas vrai que M. de Broqueville peut jeter sur son œuvre un regard satisfait ? N'est-il pas vrai qu'il est de toute justice, au moment où il abandonne le département de la Guerre, de rappeler ce qu'il y fit pour le plus grand bien de son pays et la reconnaissance que lui doivent les patriotes belges ?

* * *

C'est du cadre supérieur de l'armée active que sort directement le successeur de M. de Broqueville au ministère de la Guerre. En effet, le lieutenant-général de Ceuninck, au moment de sa nomination, était depuis de longs mois à la tête de la sixième division d'armée.

Il s'y était acquis une réputation de rude soldat, de chef énergique. Doué d'une grande activité, d'une remarquable endurance, ayant souvent fait preuve de bravoure personnelle, le général exerçait sur son cadre et ses troupes une surveillance constante et sévère, très sévère. On lui reconnaissait une main de fer, une prédilection pour la discipline la plus rigoureuse, la plus dure. Son passage de l'atmosphère de bataille à l'atmosphère de cabinet suffira-t-il à tempérer sa rudesse ?

Le choix du général de Ceuninck pour le département de la Guerre ressuscite une vieille question de principe souvent discutée en Belgique. Le ministre de la Guerre doit-il être un soldat, doit-il être un civil ? Les partisans de l'une et de l'autre solution ont en réserve des arguments plus ou moins spécieux. Parmi ces arguments, l'un de ceux qu'agitent volontiers les adversaires d'un ministre-soldat, c'est que celui-ci apporte au ministère ses souvenirs de vie militaire, son attachement à des traditions, à des théories déjà anciennes, une sorte de déformation professionnelle ; c'est qu'il y introduit souvent avec lui ses préférences personnelles, les méthodes invétérées dans les milieux où il a vécu, les habitudes, les manies mêmes acquises au cours d'une existence assez uniforme ; enfin,

qu'il ne peut guère se dégager des liens de promotions, de camaraderie, d'amitié, tissés à la faveur d'une longue carrière commune avec quelques autres officiers.

Ces mêmes adversaires d'un ministre-général ajoutent que des expériences plusieurs fois répétées précédemment ont démontré qu'un militaire ne peut guère être un bon ministre de la Guerre.

A quoi les contradicteurs répondent qu'un officier connaît mieux qu'un pékin l'armée et ses besoins, ses aspirations, etc., etc.

Quelle thèse favorisera le passage au cabinet du général de Ceuninck ?

* * *

En même temps que s'opérait le remaniement du ministère se créait un organisme nouveau en Belgique : au sein du gouvernement se formait un : « Comité de guerre ».

En font partie, le ministre de l'Intérieur, le ministre des Colonies, les ministres des Affaires étrangères, des Finances, de l'Intendance et même un ministre sans portefeuille, M. P. Hymans, le ministre de Belgique à Londres.

Le ministre de la Guerre ne fait pas partie du « Comité de guerre ».

Il y a d'ailleurs des situations quelque peu surprenantes dans le gouvernement belge résultant de la durée de la guerre. En effet, si l'activité du ministre de la Guerre, du ministre des Colonies, des ministres des Finances, de l'Intendance ont des objets dont l'importance est singulièrement augmentée, il n'en est pas précisément de même en ce qui concerne d'autres départements, tels par exemple, celui de l'Agriculture, celui des Travaux publics, pour ne citer que ceux-là. Le bruit avait été répandu que, profitant du mouvement actuel, le gouvernement avait décidé de se « contracter » sur lui-même, de restreindre le nombre des portefeuilles. Peu de Belges auraient eu raison de se plaindre d'une mesure aussi justifiée. Malheureusement, l'événement ne semble nullement confirmer cet espoir. Au contraire. Il est question de la création d'un ministère nouveau ! Nous en manquons, paraît-il... Evidemment, au gré des *papabili*.

* * *

Ce qui faisait réellement défaut à la Belgique, jusqu'ici, c'est une marine de guerre. Un pays qui possède un large accès à la mer, avec au littoral des villes riches et industrieuses, un pays qui possède une marine marchande importante, un trafic commercial considérable, un pays qui régit une colonie aussi vaste que le Congo,

abordable par mer, un pays doté de ports pouvant servir de bases navales d'un intérêt aussi grand que se sont révélés Ostende et Zeebrugge, un pays enfin qui renferme l'un des ports les plus actifs, les plus fréquentés et peut-être le plus convoité du monde, Anvers, ce pays ne peut pas se passer d'une marine de guerre.

S'il ne s'en octroie, il laisse largement découverte et exposée à tous les coups une sérieuse fraction de sa frontière : près de cent kilomètres en l'occurrence. Qui donc, après avoir défendu et fortifié ses limites territoriales vers l'Est, vers le Sud, vers l'Ouest, les laisserait, du côté du Nord, largement ouvertes à tout venant ?

Imaginons la Belgique attaquée par un adversaire doté de quelques forces navales. Qui défendrait le commerce maritime belge ? Qui monterait autour de la flotte commerciale belge, autour des navires chargés de l'approvisionnement des bases, la garde nécessaire ? Qui protégerait la continuité des relations entre le Congo et la mère patrie ? Au cas où serait attaquée la colonie, qui assurerait la navigation sur son fleuve, qui garderait l'embouchure de celui-ci ? Comment se feraient, vers l'Afrique, les transports de troupe, de matériel, de munitions ?

Dès longtemps, quelques esprits éclairés avaient nettement jugé cette situation. Dès longtemps, quelques initiateurs, animés d'une large conscience patriotique avaient tenté d'exprimer leur pensée au sujet de l'inéluctable devoir de la nation. Quelle opposition formidable fut manifestée, avant qu'ils eussent parlé publiquement, contre leurs desseins éventuels ! Une flottille de guerre ! Qui donc pouvait avoir de tels rêves de mégalomane pour la petite Belgique ? Quoi ! L'on se refusait une sérieuse armée de terre et quelqu'un osait songer à une marine de guerre !...

Les temps sont changés. La Belgique a subi la plus dure leçon. Cette leçon doit lui servir pour les temps à venir. Elle sait qu'il faut qu'un pays puisse se faire respecter par la force ; elle a vu que cette force doit non seulement pouvoir défendre son sol, mais aussi s'étendre sur l'Océan ; les événements actuels ont démontré à suffisance l'importance vitale des communications libres, par mer, avec le reste du monde. La force des choses et la logique des faits emportent enfin les derniers obstacles. Les patriotes, les clairvoyants peuvent espérer : la nécessité pour la Belgique de posséder une arme maritime défensive est enfin reconnue officiellement.

Est-ce à dire que demain le pays sera doté d'une armée navale suffisante ? Cela ne va pas si vite. L'on hésite, l'on tâtonne. Le temps passe, un temps précieux et qui coûte cher. Très doucement, très lentement, l'organisation semble se dessiner. Un Dépôt des

équipages de la flotte a été créé. Des marins, des aspirants marins y ont été réunis. Leur éducation de futurs combattants de la mer s'y ébauche. Mais tout cela est lent, très lent. L'on se trouve bien éloigné encore du but qu'avaient entrevu beaucoup de Belges et particulièrement de soldats : la coopération effective de navires belges à la libération de la Belgique. Oui, des jeunes, des ardents, avaient souhaité voir quelques navires portant pavillon rouge, jaune et noir croiser de Nieupoort à Knocke, patrouiller en face de la côte nationale, surveiller la sortie d'Ostende et de Bruges, y entrer fièrement quelque jour en même temps que les armées de terre, assurer par la suite jusqu'à la fin de la guerre la protection de ce littoral et contre les mines et contre les attaques éventuelles de bateaux ennemis. Reprochera-t-on à ces patriotes une ambition chauvine exagérée ? Leurs désirs ne sont-ils pas les vœux de tous ceux qui veulent voir la Belgique se relever rapidement de sa situation actuelle et prendre parmi toutes les nations la place que lui ont acquises son noble sacrifice et la vaillance de ses enfants ? Ne serait-ce pas d'ailleurs entrer dans les vues de tous les Alliés que de donner à chacun des pays les armes nécessaires pour qu'il joue dans la lutte générale un rôle adéquat à sa puissance, à sa configuration et à sa position géographique ?

Certes, il y a de grosses difficultés à vaincre. Au point de vue matériel particulièrement, il est certain que l'on ne trouve guère de navires disponibles et que la construction n'en est pas aisée. Cependant, rien n'est impossible et la tâche à réaliser vaut bien que l'on s'impose des sacrifices, même sérieux.

D'autre part, la Belgique a toujours élevé de magnifiques marins. Elle a de vieilles et fières traditions navales. Elle trouverait bien vite les hommes désireux de les perpétuer et aptes à s'y dévouer, pour peu que l'on mit à leur disposition les moyens de le faire. Les volontés sont prêtes. Aux dirigeants de les encourager et de les utiliser. Et c'est pour cela que les Belges espèrent et attendent impatiemment que se développe et devienne rapidement active la nouvelle marine.

* * *

En attendant, ils prennent leur part à la lutte partout où les appellent les circonstances. En Flandre, leur front s'est rétréci, leur armée s'est contractée prenant ainsi la densité relative et la profondeur nécessaires pour pouvoir activement participer à la bataille qui se généralise progressivement et qui agite déjà leur secteur de ses premières convulsions. Les troupes qui ont procédé à la relève

d'une partie de leurs anciennes lignes ont pu juger, à l'expérience, de la ténacité, de l'énergie, de l'endurance qui furent exigées pour garder ce terrain. Leurs impressions se résument assez bien par cette exclamation d'un colonel anglais, le soir de son premier jour d'occupation de tranchées près de l'Yser, après un de ces bombardements sur région découverte où un homme qui se lève attire un obus « Damned ! No good land ! »

Si, sur mer, les Belges ne peuvent encore jouer le rôle auquel ils aspirent, en l'air leurs avions prennent une large part aux expéditions de tous genres, aux patrouilles, aux combats. Dotés de quelques appareils nouveaux, il n'est pas de jour que leurs aviateurs ne se signalent par quelque brillante prouesse, n'inscrivent quelque nouvel adversaire à leur tableau.

En Russie aussi, leurs soldats se distinguent et leurs auto-mitrailleuses ont fait merveille. Voici quelques lignes d'un récit officiel qui viennent de me parvenir et qui montrent bien ce que fut leur action au cours de la retraite russe.

« Les auto-mitrailleurs belges qui protégeaient l'extrême droite se maintinrent sur leurs positions, afin de couvrir le flanc de l'aile en retraite, si longtemps qu'ils se trouvèrent complètement isolés. Lorsque la sécurité de nos troupes fut assurée, ils réussirent à sortir du cercle qui commençait à se refermer sur eux, à distance, et à rejoindre le gros de l'armée.

» Mais dès le lendemain, le commandement, sentant la 11^{me} armée à nouveau menacée, pria les auto-mitrailleurs de la couvrir vers Jezerna. Ils s'y rendirent et à nombre de kilomètres de toutes autres troupes, tinrent tête à la poursuite. Leur geste fut extrêmement utile, car il assura la retraite ordonnée de toute l'armée fort en danger. Mais leur attitude courageuse et décidée leur coûta de gros sacrifices, et leurs pertes furent en peu de temps d'une trentaine d'hommes, officiers et soldats. Toutefois, ils ne perdirent rien de leur matériel ni de leurs engins. Cet exploit fait considérer les Belges parmi les soldats russes de la 11^{me} armée comme des guerriers admirables et glorieux. »

Enfin, en Afrique, ce sont les Anglais qui rendent hommage à la brillante conduite militaire de leurs alliés belges et expriment leur gratitude et leur admiration pour la coopération de leurs belles troupes coloniales.

On le voit, l'activité de la Belgique dans la vaste lutte mondiale ne laisse rien à désirer et le pays peut écouter avec satisfaction les hommages rendus, en divers points du globe, par alliés et adversaires, à l'attitude et aux vertus militaires de ses soldats.